

nom de lieu

Franceus

antériorité

date la plus ancienne attestée : 1779
 source : Actes notaire Betbeder/Bellocq

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
croix de Franceus	croix de chemin	Hardy	BP	4841-633
Franceus	maison	Hardy	BP	4841-633
secteur de Franceus	secteur cadastral	Hardy	BP	4841-633



Franceus : grange et maison

Bien que Vincent Foix distingue entre '*Françoi*' = Français et '*Françouas*' = François, nom de baptême (graphies pour le moins fantaisistes), l'occitan, d'une façon générale, ne différencie pas le nom de baptême, procédant du latin *Franciscus*, du nom ethnique = originaire de France quand le nom était restreint au pays d'oïl (Thérèse Morlet) : *Francés* vaut pour les deux. On notera que, de toutes les attestations recensées, celle graphiant '*Franceus*' s'applique à restituer le parler *negue*, « noir », propre à notre région. La relation avec *franc* | *fran* adj. masc., *franque* fém., *franques* fém. pl., au sens de « exempt de charges » ou « loyal, sincère », ne nous paraît pas devoir être retenu à cause de l'accentuation sur la syllabe finale.

Rappel historique : pour un Béarnais, un *Francés* pouvait désigner un individu habitant au nord du Luy de France, frontière de la vicomté de Béarn avec le royaume de France. Dans le canton de Garlin, il n'y a pas longtemps, selon Palay, les vieillards, quand ils devaient aller à Aire-sur-Adour disaient : *qu'anneram entà France*, « nous irons en France ». Il en était de même, dans les temps anciens, pour le patronyme France, nom de famille d'origine, quand celui-ci était attribué en pays d'oc à des migrants des pays d'oïl.

Certes, il est impossible de trancher : plutôt que d'un prénom, il pourrait s'agir d'un nom d'origine renvoyant à un individu venu d'au-delà d'une frontière linguistique ou politique.

graphie occitane normalisée

Francés

notation phonétique API

[fran'sœs]